

Réf: Dossier 392230

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA 2040 »

Siège Abidjan Cocody, Angré ancien marché
Cocovico, Lot 4424, Ilot 345., Lot 4424, Ilot 345

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 18/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA 2040 »

Objet :

- . Communication, audiovisuelle
- . Animation, présentation télévisée
- . Webdiffusion
- . Emission, Animation

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody, Angré ancien marché
Cocovico, Lot 4424, Ilot 345., Lot 4424, Ilot 345

Dirigeant(s) Mlle KONE TOROGANANTCHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03446 du 26/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19637/GTCA/RC/2025 du 26/03/2025

